

avocat au
barreau du valais
notaire
membre de la fédération
suisse des avocats
licencié en sciences
commerciales

Sion, le 19 mai 2021

TRIBUNAL FEDERAL
CHANCELLERIE
1000 LAUSANNE 14

**AFFAIRE JÉRÔME DESMEULES ET STEPHANE RIANDE c. GRAND CONSEIL DU VALAIS
1C_257/2021/CAU**

Monsieur le Président du Tribunal fédéral,

Faisant référence à l'allégué figurant sous **chiffre 3.34** du recours de droit public que j'ai adressé à votre autorité daté du 9 mai 2021 (sceau postal : 10 mai 2021), je vous communique en annexe un article paru **ce 19 mai 2021 à 12 heures 29 sur le site *LeMatin.ch*** sous la plume de la journaliste Evelyne Emeri, confirmant largement la dernière allégation figurant dans la partie « *Faits connus et déduits* » de ladite écriture.

Le lien internet est le suivant : <https://www.lematin.ch/story/valais-deputes-intimides-par-le-pere-du-procureur-general-346702658994>.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Tribunal fédéral, Monsieur le Chancelier du Tribunal fédéral, Monsieur le Greffier du Tribunal fédéral, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphane RIANDE



Annexe : Ment.

Copie : M. Jérôme DESMEULES

av. de la gare 33

1951 sion/CP 1209

ccp 10-770555-9

t +41 27 720 6000

f +41 27 322 6007

stephane.riand@netplus.ch